

De Nantes à la Louisiane : l'histoire de l'Acadie, l'Odyssée d'un peuple exilé de Gérard-Marc Braud (Nantes, Ouest éditions, 1994, 159 p.)

Damien Rouet

Numéro 6, 1996

« Il n'y aura plus de Jeanne Sauvé et de Gabrielle Roy »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004634ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004634ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

ISSN

1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rouet, D. (1996). Compte rendu de [*De Nantes à la Louisiane : l'histoire de l'Acadie, l'Odyssée d'un peuple exilé* de Gérard-Marc Braud (Nantes, Ouest éditions, 1994, 159 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (6), 179–180.
<https://doi.org/10.7202/1004634ar>

DE NANTES À LA LOUISIANE :
L'HISTOIRE DE L'ACADIE, L'ODYSSÉE D'UN PEUPLE EXILÉ

de GÉRARD-MARC BRAUD
(Nantes, Ouest éditions, 1994, 159 p.)

Damien Rouet
Université de Moncton

Gérard-Marc Braud, président de l'Association Bretagne-Acadie, fournit dans cet ouvrage un mauvais exemple de vulgarisation de l'histoire acadienne. Certes, l'auteur n'est pas historien de profession, et nous lui aurions volontiers, de ce point de vue, pardonné quelques erreurs. Mais ce sont les principes mêmes de l'écriture, et de son respect, qui sont ici bafoués.

Le premier chapitre du livre, intitulé « Origine et fondation de l'Acadie » (p. 15-30), est un plagiat honteux d'un ouvrage de Bona Arsenault¹. Ce n'est pas seulement l'esprit, la pensée de l'auteur qui y sont repris, mais son texte, presque mot pour mot. Certes, M. Braud a dû ajouter à son ouvrage, après publication, un avertissement dans lequel il prévient que « le chapitre I, consacré à l'origine et à la fondation de l'Acadie, emprunte très largement à l'*Histoire des Acadiens* de Bona Arsenault... ». Mais enfin, il ne s'agit pas seulement d'emprunts, mais de la copie de pages, de paragraphes ou de phrases que l'auteur s'attribue. Plagiat d'autant plus intempestif qu'il reprend sans mot dire les erreurs de Bona Arsenault. Ainsi lit-on à la page 38 du livre de ce dernier, au sujet du décès de Razilly : « Ses restes, d'abord inhumés à la Hève, furent transportés à Louisbourg en 1749 ». Ce passage est fidèlement repris par M. Braud à la page 23 de son ouvrage : « ses restes d'abord inhumés à la Hève, seront transportés à Louisbourg en 1749 ». Malheureusement, Bona Arsenault avait fait une erreur et il s'agissait en fait de Jean Baptiste Frédéric de La Rochefoucauld de Roye, marquis de Roucy et duc d'Anville, décédé le 27 septembre 1746 et inhumé à l'île Georges dans le port d'Halifax, dont les restes furent transportés à Louisbourg, puis en France².

Passé ce premier chapitre (à ne pas lire), la deuxième partie de cet ouvrage nous offre une étude sur la déportation des Acadiens en Europe (p. 31-64). Sans nul doute, l'auteur s'y sent plus à l'aise. Mais là encore, M. Braud s'appuie sur une bibliographie bien trop modeste pour que ses propos échappent à la critique. Ainsi, s'agissant de l'établissement acadien en Poitou, il note que « c'est finalement par ordonnance royale du 26 août 1783 que les lettres patentes attendues depuis 10 ans donnent, aux familles acadiennes restantes, les assurances qu'elles espéraient pour se fixer définitivement en

Poitou » (p. 64). Cette erreur de jugement, attribuable dans un premier temps à Ernest Martin³, a depuis longtemps été corrigée par Pierre Massé dans un article important intitulé « Le statut de la Colonie acadienne du Poitou⁴ ». La lecture de cet article aurait permis à M. Braud de s'apercevoir que les prétendues lettres patentes ne furent jamais enregistrées par le parlement de Paris et que leur mention est donc caduque. Bien plus, on peut estimer que près d'un tiers des Acadiens présents en Poitou quittèrent cette colonie pour Nantes entre 1783 et la fin du printemps 1785.

Seul le dernier chapitre, « De Nantes à la Louisiane » (p. 65-108), apporte quelques éléments nouveaux sur la connaissance de ces réfugiés (conditions de vie, structure quantitative du groupe). Mais tout compte fait, il ne s'agit que de l'étude succincte de sources pour la plupart déjà publiées. Là également, les emprunts ne sont pas dûment signalés par l'auteur. Ainsi peut-on lire des extraits tirés indubitablement d'un ouvrage de Michel Poirier⁵.

En somme, il s'agit d'un ouvrage à ne pas lire, sinon comme un livre d'images pour observer l'iconographie intéressante qui y est insérée. Le texte, outre le plagiat évident, est truffé d'erreurs.

Nous reprocherons enfin à Gérard-Marc Braud la dramatisation constante du sort de ces réfugiés acadiens en France, qui alourdit constamment son texte. Certes, leurs conditions de vie furent pénibles, mais pas plus difficiles sinon parfois meilleures que celles de la grande majorité de la population française. Cette dramatisation va de pair avec de nombreux silences. Silence, par exemple, sur les désaccords au sein de la communauté des Acadiens, sur les heurts parfois physiques entre ses membres. On ne peut se lamenter sur le sort de ces réfugiés sans comprendre une chose essentielle : si, en 1785, il y a des Acadiens à Nantes et si 1 600 d'entre eux s'embarquent pour la Louisiane, c'est que l'essentiel de cette communauté n'a jamais voulu s'installer en France.

NOTES

1. Bona Arsenault, *Histoire des Acadiens*, Montréal, Fides, 1994, 395 p.

2. Étienne Taillemite, « La Rochefoucauld de Roye, Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de, marquis de Roucy, duc d'Anville », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 384.

3. Ernest Martin, *Les Exilés acadiens en France au XVIII^e siècle, et leur établissement en Poitou*, Poitiers, Brissaud, 1979 (1^{re} éd., 1936), 333 p.

4. Pierre Massé, « Le statut de la Colonie acadienne du Poitou », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, tome VII, 4^e série, 1963, p. 49-71.

5. Michel Poirier, *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon, 1758-1828 : trois déportations, trente années d'exil*, Moncton, Éditions d'Acadie, Malakoff, Distique, 1984, 527 p. On peut ainsi comparer les pages 56-57 (Poirier) et 72 (Braud); 59 (Poirier) et 86 (Braud); 164 (Poirier, notes) et 93 (Braud, encadré), etc.